

Québec français



Écrire, mais aussi lire

Michel Thérien

Number 76, Winter 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44651ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Thérien, M. (1990). Écrire, mais aussi lire. *Québec français*, (76), 10–10.

Écrire, mais aussi lire

Michel
THÉRIEN
Président



Depuis quelques années déjà et notamment depuis les examens ministériels de fin de cycle — dont les journaux se plaisent à publier les résultats —, on n'entend plus guère parler que d'écrit, pour ne pas dire de composition écrite, comme si la lecture ni l'oral n'avaient plus aucune espèce d'importance. Certes l'habileté à rédiger différents types de textes, en plus d'être une habileté complexe qui nécessite des pratiques nombreuses, variées et différenciées, et des conditions minimales de réalisation en classe, est aussi une habileté reconnue socialement, fort utile et recherchée dans la vie. On reconnaîtra facilement que la maîtrise de l'oral, aussi bien en compréhension qu'en production et pour divers registres de langue, est aussi une habileté extrêmement utile dans la vie. Sans entrer dans des discussions de proportion (de temps, de contenu ou de contribution à la note), on reconnaîtra aussi que la maîtrise de l'oral est comme plus naturelle que celle de l'écrit, mais aussi qu'avec le nombre grandissant d'allophones elle constitue une condition *sine qua non* de la francisation du Québec.

Le récent rapport du Comité d'étude sur les bibliothèques scolaires, intitulé *les Bibliothèques scolaires plus que jamais* (Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, mai 1989), dont il faut louer la rigueur de la démarche et l'ampleur du traitement ainsi que des recommandations, malgré les tristes constats qu'il est amené à faire sur l'état des ressources matérielles et humaines affectées aux bibliothèques scolaires, montrerait de son côté qu'il reste beaucoup à faire pour créer un environnement riche et stimulant à l'école, notamment au primaire, capable de donner (ou de développer) le goût de lire aux élèves.

Quelques chiffres

Si 90% des écoles interrogées disent disposer d'un espace de bibliothèque où sont regroupés les livres, à peine 33% des écoles disent utiliser le local à 100% pour des activités reliées à la bibliothèque (tableaux I et II). Sans entrer dans la question du nombre de livres accessibles par élève (se pose ici le problème de l'étalage et des livres désuets), on retiendra que 59% des directions d'école estiment leur fonds documentaire insuffisant (tableau XI). Si l'on compare la courbe des prix de 1974 à 1988, on peut conclure qu'on achète, dans les écoles primaires, quatre fois moins de livres qu'en 1974 (tableau XVIII). Les chiffres sont aussi alarmants du côté des ressources humaines. Toutes les provinces du Canada et les états américains pour lesquels on a des chiffres ainsi que le Danemark et la Suisse ont un ratio d'au moins un professionnel affecté à la bibliothèque pour 1 000 élèves; au Québec, la proportion est d'un pour 6 959 élèves (tableau XXIV). L'élagage, qui permet de conserver les collections à jour, n'est le lot que d'une école sur deux (tableau XXXII). « Et c'est ainsi qu'à cause de la désuétude des volumes qui n'ont pas été retirés, on apprend à nos jeunes qu'un jour l'homme marchera sur la lune, que Montréal est la métropole du Canada, que le métro de Montréal deviendra un moyen de transport utile, lors de l'Expo de '67... » (p. 54). En bref, tant du côté des collections que du côté des personnels et des services, dans un grand nombre de cas, l'état de nos bibliothèques scolaires est lamentable.

Mesures de redressement

Devant une telle situation, le Comité d'étude n'hésite pas à faire les recommandations qui s'imposent :

- que les commissions scolaires réservent, dans chacune des écoles, un local exclusif à l'usage des bibliothèques (4.1.1);
- qu'un budget de relance soit disponible pour assurer à toutes les écoles un fonds documentaire de base de 12 volumes par élève (4.1.2);
- que, pour combler les déficits en personnel professionnel, on investisse dans le système au moins 45 millions de dollars de plus (4.2);
- que soient assurés les services de prêt, d'élagage et de catalogage (4.3).

Le Comité recommande aussi des mesures concernant la formation et le perfectionnement des maîtres et des professionnels de la bibliothèque, l'engagement d'enseignants-bibliothécaires, l'élaboration d'un plan d'action par les commissions scolaires et l'inclusion de la bibliothèque dans le projet d'école, bref un ensemble de mesures qui pourraient transformer les bibliothèques scolaires, la place du livre à l'école et qui pourraient vraisemblablement contribuer à développer le goût de la lecture.

Je recommande vivement la lecture de cet important rapport : il représente pour les maîtres de français un argument de poids pour qu'on augmente les ressources et les services de nos bibliothèques. Le goût et l'habitude de la lecture ne peuvent guère se développer sans l'accès aux livres. Et même s'il n'y a pas nécessairement adéquation entre habileté de lecture et habileté d'écriture, la fréquentation de l'écrit ne pourra guère nuire à l'écriture. ●